MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

Trimestre et neuf mois terminés le 31 décembre 2014

(Non audité)

CANADIAN MUSEUM FOR
HUMAN RIGHTS
MUSÉE CANADIEN POUR LES
DROITS DE LA PERSONNE

Musée canadien pour les droits de la personne

Rapport financier trimestriel

Trimestre et neuf mois terminés le 31 décembre 2014

Compte rendu

La présente section du rapport financier trimestriel se veut un compte rendu de la performance financière du Musée pour les droits de la personne (la « Société ») au cours des neuf mois terminés le 31 décembre 2014. Il doit être lu dans le contexte du rapport de gestion et des états financiers annuels audités du 31 mars 2014.

RÉSULTATS FINANCIERS

Voici un résumé de l'activité financière pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014 :

Aperçu

L'objectif principal de la Société est de s'acquitter de son mandat national comme il est décrit dans la *Loi sur les musées* dans le cadre du régime de gouvernance et de reddition de comptes établi dans la Loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'ouverture de la Société en septembre 2014 a représenté un moment tournant dans la transition du Musée de la phase d'élaboration des expositions, du contenu et de la programmation en préparation de l'ouverture à celle d'un Musée pleinement opérationnel. Cinq galeries principales ainsi que la boutique et le restaurant du Musée ont été ouverts au public après la fin de semaine de l'ouverture en septembre. Toutes les onze galeries étaient ouvertes au public en date du 12 novembre 2014.

Avec la transition de la planification à l'exploitation maintenant terminée, les priorités stratégiques du Musée englobent la maximisation du nombre de visites et des produits, la prestation d'une expérience d'un musée de niveau mondial qui dépasse constamment les attentes des visiteurs et l'établissement d'une viabilité financière à long terme. L'exécution des principales priorités opérationnelles se poursuit avec la mise en œuvre des programmations publique et éducative avant la clôture de l'exercice 2014-2015 et l'achèvement prévu de la galerie temporaire au cours du premier trimestre de 2015-2016.

État de la situation financière

Le total de l'actif a augmenté de 8,0 millions de dollars, passant de 349,4 millions au 31 mars 2014 à 357,4 millions au 31 décembre 2014, en raison notamment d'une hausse des immobilisations en service, ce qui reflète l'achèvement du projet d'immobilisations, contrebalancée par une baisse de l'ensemble de la trésorerie utilisée pour financer les immobilisations.

Le total du passif s'est accru de 8,0 millions de dollars depuis le 31 mars 2014 surtout par suite d'une augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations.

L'actif net est cohérent avec celui du 31 mars 2014, représentant un équilibre budgétaire de l'exploitation pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014.

État des résultats

Le total des produits pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014 s'est chiffré à 5,1 millions de dollars, soit un bond de 5,0 millions par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des produits est attribuable à l'ouverture du Musée le 20 septembre 2014 qui a introduit de nouveaux produits d'exploitation provenant des abonnements, des droits d'entrée, de la programmation publique, de la location des installations, du restaurant, des services de traiteur et des ventes de la boutique, ainsi que de l'amortissement des apports reportés reçus dans les périodes antérieures.

Selon la comptabilité d'exercice, le total des crédits parlementaires comptabilisés s'élève à 21,6 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014 (14,3 millions en 2013-2014). L'augmentation s'explique par la comptabilisation des apports reportés pour les immobilisations reçus au cours des périodes antérieures. Pour l'exercice 2014-2015, le crédit total approuvé est de l'ordre de 21,7 millions de dollars (21,7 millions en 2013-2014).

Les charges pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014 se sont élevées à 26,7 millions de dollars contre 13,0 millions pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2013.

Les frais liés à l'édifice permanent et aux installations temporaires ont progressé de 8,7 millions de dollars, dont une hausse de 7,7 millions de l'amortissement des immobilisations liées à l'édifice de base et aux expositions et une augmentation de 1,0 million des frais des installations liés aux frais d'exploitation du nouvel édifice.

Les frais relatifs au contenu et à la programmation se sont accrus de 4,0 millions de dollars. Les frais du personnel ont augmenté de 1,6 million de dollars notamment pour l'embauche et la formation d'employés de première ligne dans les secteurs des services aux visiteurs, de l'apprentissage et de la programmation.

Une célébration de l'ouverture du Musée, le premier nouveau musée national depuis plus de 45 ans, a été diffusée en direct à travers le pays et a inclus plus de 800 invités représentant les nombreuses parties prenantes au projet. Le coût net de l'événement s'est élevé à 613 000 $.

Afin de susciter l'intérêt, de faire mieux connaître le Musée et d'encourager les visites futures, un certain nombre d'activités de liaison communautaire ont été tenues, dont le festival « Les droits en fête » – une fin de semaine d'activités familiales et de spectacles mettant en vedette des artistes et des musiciens locaux (365 000 $), un concert pour les droits de la personne diffusé à l'échelle nationale mettant en vedette des artistes canadiens de premier plan (802 000 $) et des visites d'avant-première qui ont accueilli plus de 9 000 visiteurs au Musée (109 000 $).

Avant l'ouverture, plus de 13 000 annonces de service public ont été diffusées à travers le Canada. DE 2013 à 2014, la notoriété au Musée s'est accrue de 18 p. 100 au Manitoba, passant de 76 à 90 p. 100, et de 311 p. 100 à l'échelle du pays, soit de 9 à 28 p. 100.

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2014, la Société a atteint l'équilibre budgétaire.

Flux de trésorerie

La trésorerie s'est contractée de 4,8 millions de dollars au cours des neuf mois terminés le 31 décembre 2014 en raison principalement de 23,1 millions utilisés pour les immobilisations en service, contrebalancés par 17,0 millions en fonds affectés reçus des Amis du MCDP et de 1,5 million de financement du gouvernement du Canada pour les coûts accessoires liés aux immobilisations en construction. En comparaison, la trésorerie avait diminué de 21,5 millions de dollars au cours des neuf mois terminés le 31 décembre 2013 à cause surtout des 38,1 millions utilisés pour les immobilisations en construction et en service, contrebalancés par 11,0 millions en financement provenant du gouvernement du Canada pour les immobilisations en construction, 0,9 million en crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations en service et 4,2 millions provenant des activités d'exploitation.

ANALYSE DES RISQUES

Bien que le Musée ait commencé son exploitation à temps complet, l'évaluation des besoins opérationnels prévus après l'ouverture se poursuit. Les estimations et le calendrier des besoins permanents de la Société continueront d'être confirmés ou rééquilibrés pendant le reste de l'exercice 2014-2015 au fur et à mesure que les expositions, les programmations publique et éducative, l'infrastructure de la technologie de l'information, les systèmes d'exploitation et les initiatives de génération de produits sont entièrement mis en œuvre ou continuent d'évoluer.

Le Musée a recours à un cadre de gestion des risques mis à jour continuellement en vue de cerner, d'évaluer et d'atténuer tous les facteurs qui constituent une menace importante pour ses activités en cours ou sa réussite à long terme. Un processus d'évaluation des risques facilitée au cours de 2015-2016 permettra à l'entité de gérer de manière appropriée et de faire face aux risques relevés pendant les cinq premiers exercices d'exploitation à temps plein. En 2015-2016, la ministre du Patrimoine canadien approchera de nouveau le Cabinet pour l'approbation de crédits parlementaires futurs afin de fonder la demande sur des résultats d'exploitation réels.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

La présidente-directrice générale par intérim,

Gail Stephens

Gail Stephens, FCGA

Winnipeg, Canada
Le 27 février 2015

La chef des opérations financières,

Susanne Roberts

Susanne Robertson, CPA, CA

Winnipeg, Canada
Le 27 février 2015

États financiers trimestriels du

MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Trimestre et neuf mois terminés le 31 décembre 2014

(Non audités)

Musée canadien pour les droits de la personne

État de la situation financière

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2014	31 mars 2014
Actif		
À court terme		
Trésorerie	9 544 $	6 996 $
Trésorerie affectée (note 3)	4 843	10 926
Créances	757	696
Stocks	140	14
Charges payées d'avance	298	450
Compte de dépôt des retenues (note 4)	283	1 558
	15 865	20 640
Collections (note 5)	1	-
Immobilisations (note 6)		
En service	341 394	290 721
En construction	164	38 051
Total de l'actif	357 424 $	349 412 $
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	11 928 $	12 205 $
Retenues à payer (note 4)	283	1 558
Apports reportés et produits reportés (note 7)	(1 159)	2 117
	11 052	15 880
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	336 579	323 793
Total du passif	347 631	339 673
Actif net		
Non affecté	4 658	4 604
Investi en immobilisations (note 10)	4 979	4 979
Gains de réévaluation cumulés	156	156
	9 793	9 739
Total du passif et de l'actif net	357 424 $	349 412 $

Obligations contractuelles et passifs éventuels (notes 12 et 13)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Musée canadien pour les droits de la personne

État des résultats

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Produits (tableau 1)				
Exploitation	1 024 $	- $	1 150 $	- $
Apports	1 494	-	3 831	-
Produits divers	50	42	114	110
Total des produits	2 568	42	5 095	110
Charges (tableau 2)				
Contenu et programmation du Musée	2 419	1 604	8 759	4 739
Édifice permanent et installations temporaires	4 822	1 449	12 385	3 661
Administration et gestion d'entreprise	1 952	1 635	5 537	4 605
Total des charges	9 193	4 688	26 681	13 005
Excédent des charges sur les produits avant les crédits parlementaires	(6 625)	(4 646)	(21 586)	12 895)
Crédits parlementaires (note 8)	6 663	5 015	21 640	14 250
Excédent des produits sur les charges après les crédits parlementaires	38 $	369 $	54 $	1 355 $

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Musée canadien pour les droits de la personne

État des gains et pertes de réévaluation

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	150 $	81 $	156 $	45 $
Gains (pertes) non réalisés attribuables				
Au change	3	33	(2)	69
Montants reclassés à l'état des résultats				
Change	3	5	2	5
Gain net de réévaluation de la période	6	38	-	74
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	156 $	119 $	156 $	119 $

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Musée canadien pour les droits de la personne

État de l'évolution de l'actif net

(Non audité)

(en milliers de dollars)

Trimestre terminé le 31 décembre	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains et pertes de réévaluation cumulés	2014	2013
Actif net au début de la période	4 620 $	4 979 $	150 $	9 749 $	10 218 $
Excédent des produits sur les charges après les crédits parlementaires	38	-	-	38	369
Variation nette des gains et pertes de réévaluation cumulés	-	-	6	6	38
Actif net à la fin de la période	4 658 $	4 979 $	156 $	9 793 $	10 625 $

Neuf mois terminés le 31 décembre	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains et pertes de réévaluation cumulés	2014	2013
Actif net au début de la période	4 604 $	4 979 $	156 $	9 739 $	9 196 $
Excédent des produits sur les charges après les crédits parlementaires	54	-	-	54	1 355
Variation nette des gains et pertes de réévaluation cumulés	-	-	-	-	74
Actif net à la fin de la période	4 658 $	4 979 $	156 $	9 793 $	10 625 $

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers trimestriels.

Musée canadien pour les droits de la personne

État des flux de trésorerie

(Non audité)

(en milliers de dollars)

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds – clients	835 $	- $	960 $	- $
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	2 542	5 203	15 202	15 387
Rentrées de fonds – produits divers	54	32	122	102
Sorties de fonds – employés et en leur nom	(3 007)	(2 056)	(8 044)	(6 086)
Sorties de fonds – fournisseurs	(1 661)	(534)	(8 531)	(5 230)
	(1 237)	2 645	(291)	4 173
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations en construction	12 128	(8 255)	-	(35 892)
Acquisition d'immobilisations en service	(21 913)	(724)	(23 157)	(2 194)
	(9 785)	(8 979)	(23 157)	(38 086)
Activités d'investissement				
Réévaluation de la devise américaine	7	37	6	73
	7	37	6	73
Activités de financement				
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations en service	757	998	1 537	851
Financement du gouvernement du Canada pour les immobilisations en construction et produits financiers connexes	-	38	-	11 001
Apports provenant de sources non gouvernementales pour les immobilisations en construction et produits financiers connexes	5 023	-	17 095	500
	5 780	1 036	18 632	12 532
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(5 235)	(5 261)	(4 810)	(21 488)
Trésorerie au début de la période				
Trésorerie pour le fonctionnement	13 144	7 878	6 996	6 871
Trésorerie affectée	5 616	15 990	10 926	22 160
Compte de dépôt de retenues	1 145	733	1 558	11 797
	19 905	24 601	19 480	40 828
Trésorerie à la fin de la période				
Trésorerie pour le fonctionnement	9 544	9 932	9 544	9 932
Trésorerie affectée	4 843	8 321	4 843	8 321
Compte de dépôt de retenues	283	1 087	283	1 087
	14 670 $	19 340 $	14 670 $	19 340 $

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers trimestriels.

1. a) Pouvoir et mission

Le Musée canadien pour les droits de la personne (la « Société ») a été constitué en vertu d'une modification de la *Loi sur les musées*, le 10 août 2008, à titre de société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Musée canadien pour les droits de la personne construit à Winnipeg, au Manitoba, a été le premier musée national situé hors de la région de la capitale nationale au moment de sa création et le premier à être construit à l'aide de financement en provenance de trois paliers de gouvernement et du secteur privé. En plus du gouvernement du Canada, le financement pour le projet d'immobilisations (édifice et expositions) a été fourni par la province du Manitoba, la Ville de Winnipeg et les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (représentant principalement des donateurs du secteur privé). Une Entente définitive qui stipule les modalités de l'implication des diverses parties, notamment le transfert des terrains, a été signée par toutes les parties le 1er février 2008. Le Musée canadien pour les droits de la personne rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Sa mission, telle que définie dans la modification de la *Loi sur les musées*, est la suivante :

> *« explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».*

1. b) Activités

Les activités de la Société se divisent en trois secteurs se renforçant mutuellement et travaillant de concert de manière à respecter tous les aspects de sa mission. Ces activités peuvent être décrites de la façon suivante :

Contenu et programmation du Musée
Que le contenu et la programmation du Musée soient objectifs, novateurs et accessibles, qu'ils défient la manière dont les gens pensent et réagissent envers les droits d'autrui, et qu'ils soient conçus par le truchement de la mobilisation constante de la communauté.

Édifice permanent et installations temporaires
La Société fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles conformes ou supérieures à toutes les exigences de sécurité et du code du bâtiment et qui sont facilement accessibles au public. Que tous les aspects du projet de construction de l'édifice soient gérés de façon avisée, transparente et responsable, en assurant la gérance de l'environnement et en recourant aux meilleures pratiques en matière de gestion de projet et de gestion des risques.

Administration et gestion d'entreprise

Que le Musée adopte des pratiques de gouvernance et d'administration avisées et efficientes permettant l'harmonisation des ressources avec les priorités et une reddition complète de comptes et une transparence envers tous les Canadiens; que le Musée recrute et maintienne les ressources humaines nécessaires autant pour le démarrage et qu'à long terme; que le Musée appuie la campagne de financement des Amis pour l'aider à payer les coûts en immobilisations à court terme et à soutenir la programmation et les autres activités du Musée à long terme.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public. La Société applique la méthode du report des organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

b) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie, la trésorerie affectée et le compte de dépôt des retenues sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs financiers, déterminée par le cours acheteur prévalant à la date de clôture, sont comptabilisées dans l'état des gains (pertes) de réévaluation. Les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats.

Les créances ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ils sont comptabilisés au coût.

c) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts auprès d'institutions financières et ils peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

d) Stocks

Les stocks, qui se composent de produits pour la boutique, sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

e) Immobilisations

Les immobilisations qui appartiennent à la Société sont évaluées au coût, moins l'amortissement cumulé. Lorsque la construction d'une immobilisation est achevée, son coût est viré des immobilisations en construction à la catégorie d'immobilisation appropriée. Le classement par composants est appliqué et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie utile des actifs ou des composants, comme suit :

Actif	Vie utile
Édifice	
De base	40 ans
Composants mécaniques et électriques	20 ans
Expositions	5 à 15 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Améliorations de l'édifice	5 à 20 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée du bail et de 5 ans
Mobilier et matériel	3 à 10 ans
Développement des programmes d'entreprise	5 ans
Films	2 à 3 ans
Développement du site Web	2 à 5 ans

f) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour défrayer le coût des services rendus au cours de l'exercice. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

ii) Avantages pour congés de maladie

La Société accorde aux employés des avantages pour congés de maladie qui s'accumulent, mais ne sont pas acquis. Le coût des obligations au titre des prestations constituées au regard des droits aux congés de maladie gagnés par les employés est déterminé selon la meilleure estimation de la direction en tenant compte d'hypothèses fondées sur des données démographiques relatives aux employés et l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs.

iii) Prestations de maternité ou parentales

Les membres du personnel ont droit à des prestations de maternité ou parentales, telles que le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est fonction des événements. La direction détermine l'obligation au titre des prestations constituées en recourant à une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations des congés de maternité ou congés parentaux.

g) Comptabilisation des produits

i) Activités du Musée

Les produits provenant des activités muséales englobent la vente des droits d'entrée et des programmes, les ventes de la boutique, la location des installations, les abonnements et un pourcentage fixe des ventes du restaurant et des services de traiteur. Ils sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la vente de biens est achevée ou les services sont rendus.

ii) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés en produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.

Les crédits et les apports reçus d'autres instances gouvernementales et les dons dont l'utilisation est affectée sont comptabilisés dans les apports reportés et sont ensuite virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure que les fonds sont utilisés pour le projet d'immobilisations.

iii) Apports d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales

Du financement peut être obtenu de diverses instances gouvernementales, autres que le gouvernement du Canada, et d'autres sources non gouvernementales.

Les apports d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales et les dons qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés en produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les apports d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales et les dons qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, dans la mesure où la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa perception est raisonnablement assurée.

iv) Apports en nature et dons d'artéfacts

Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur de marché à leur réception. Les dons d'artéfacts sont comptabilisés à leur juste valeur de marché au cours de la période où le dernier des trois critères précis est rempli : i) le Service des collections de la Société a approuvé le don d'artéfact; ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et la Société; iii) une juste valeur de marché a été attribuée a don d'artéfact.

Si l'artéfact donné est désigné comme faisant partie de la bibliothèque ou de la collection de travail de la Société :

- il sera inscrit à l'actif si sa juste valeur de marché est supérieure au seuil de capitalisation établi; ou
- il sera comptabilité en produit avec une charge compensatoire aux acquisitions pour les collections si sa juste valeur de marché est inférieure au seuil de capitalisation établi.

Si l'artéfact donné est désigné comme faisant partie de la collection permanente de la Société, il sera comptabilité en produit avec une charge compensatoire aux acquisitions pour les collections.

Les apports en nature relatifs à des immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations dans l'état de la situation financière. Les apports en nature ayant trait à des immobilisations non amortissables sont comptabilisés comme actif net investi en immobilisations dans l'état de la situation financière.

Les apports en nature sont comptabilisés à la juste valeur du bien reçu.

v) Intérêts sur la trésorerie et les placements

Les intérêts sur la trésorerie et les placements sont comptabilisés dans la période où ils sont gagnés.

Les produits financiers affectés sont comptabilisés en résultat dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées.

vi) Services des bénévoles

Chaque année, des bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures de services. En raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur, ces apports de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

h) Charges

Une charge qui contribue directement à une activité décrite à la note 1. b) est attribuée en totalité à cette activité. Lorsque certaines charges contribuent à plus d'une activité, elles sont réparties en fonction du temps estimatif consacré à chaque activité.

i) Change

Les actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de l'état de la situation financière. Les opérations libellées en dollars américains sont comptabilisées selon le cours de change à midi à la date de paiement de la facture.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans les produits divers dans l'état des résultats.

Les gains et pertes de change non réalisés sur les actifs monétaires sont comptabilisés dans l'état des gains (pertes) de réévaluation.

j) Les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne

La Société et les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (les « Amis du MCDP ») sont apparentés en vertu de l'influence notable que la Société exerce sur ces derniers. Les Amis du MCDP sont une entité juridique distincte, qui a pour mission de solliciter et d'obtenir des dons importants pour

soutenir le mandat de la Société et l'aider à concrétiser sa vision. Les états financiers des Amis du MCDP ont été audités, mais ils ne sont pas consolidés dans les états financiers de la Société.

k) Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut être exposée à diverses réclamations ou poursuites en justice. Certaines de ces obligations éventuelles peuvent se concrétiser si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou manquent de se produire. En fonction de la probabilité qu'un ou plusieurs de ces événements se produisent ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être faite, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses affectant les montants d'actif et de passif à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les charges à payer, les éventualités et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient donc différer de façon significative de ces estimations. Ces estimations sont examinées trimestriellement et les ajustements qui deviennent nécessaires sont comptabilisés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

3. Trésorerie affectée

La trésorerie affectée est restreinte aux fins du projet d'immobilisations et provient des apports reçus d'entités non gouvernementales, de l'aide d'autres instances gouvernementales et de crédits parlementaires.

	31 décembre 2014			31 mars 2014	
	Coût	Gains non réalisés	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie affectée	4 751 $	92 $	4 843 $	10 834 $	10 926 $

La variation de la trésorerie affectée comprend les éléments suivants :

Neuf mois terminés le	**31 décembre 2014**
Solde au début de la période	10 926 $
Ajouter les apports reçus au cours de la période	17 000
Ajouter les produits d'intérêts reportés	88
Déduire les sommes utilisées pour des éléments passés en charges aux fins comptables	(712)
Déduire les sommes utilisées pour l'achat d'immobilisations	(22 459)
Solde à la fin de la période	4 843 $

4. Compte de dépôt des retenues et retenues à payer

	31 décembre 2014	31 mars 2014
Solde au début de la période	1 558 $	11 797 $
Ajouts au cours de la période	524	1 773
Retenues versées au cours de la période	(1 799)	(11 807)
Intérêts versés au cours de la période	-	(205)
Solde à la fin de la période	283 $	1 558 $

Conformément au contrat de construction pour l'édifice du Musée et de *la Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba, la Société est tenue de retenir 7,5 pour cent des facturations proportionnelles. Ces montants sont assortis de restrictions de par leur nature et sont comptabilisés comme un actif et un passif. Les fonds affectés sont payés sur achèvement certifié des contrats de sous-traitance conformément à la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba. Le solde total du compte de dépôt des retenues et du passif connexe au 31 décembre 2014 s'élevait à 0,3 million de dollars (31 mars 2014 – 1,6 million), dont 0,3 million (31 mars 2014 – 1,6 million) est à court terme. Au 31 décembre 2014, les retenues ont trait notamment aux travaux de construction de l'édifice.

5. Collections

La Société entretient trois collections distinctes, mais néanmoins liées qui appuient les activités et les programmes du Musée dans le cadre de son mandat, comme indiqué ci-après :

- Collection permanente – archives, artéfacts et objets d'art
- Collection de la bibliothèque – documents bilingues publiés, dont les publications électroniques
- Collection de travail – éléments matériels construits ou achetés pour la programmation publique ou les expositions et qui peuvent être jugés fongibles.

Seules les acquisitions désignées comme faisant partie de la collection permanente respectent les exigences comptables d'une collection telles qu'établies dans les normes comptables pour le secteur public. Les acquisitions désignées comme faisant partie des collections de la bibliothèque et de travail sont inscrites à l'actif ou passées en charges en fonction du seuil de capitalisation établi de la Société.

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2014, la Société a acquis 396 000 $ en artéfacts et a reçu 7 000 $ en artéfacts donnés pour la collection permanente.

6. Immobilisations

	Coût 31 mars 2014	Entrées	Sorties	Coût 31 décembre 2014
Terrains	4 979 $	- $	- $	4 979 $
Édifice				
De base	234 671	3 299	-	237 970
Composants mécaniques et électriques	48 059	594	-	48 653
Expositions	-	47 551	-	47 551
Matériel informatique et logiciels	5 681	719	-	6 400
Améliorations de l'édifice	-	4 659	-	4 659
Mobilier et matériel	1 099	490	-	1 589
Développement du site Web	57	836	-	893
Développement des programmes d'entreprise	-	808	-	808
Améliorations locatives	563	-	563	-
Films	61	36	-	97
Total partiel – immobilisations en service	295 170	58 992	563	353 599
Immobilisations en construction	38 051	(37 887)	-	164
	333 221 $	21 105 $	563 $	353 763 $

	Amortissement cumulé 31 mars 2014	Charge d'amortissement	Sorties	Amortissement cumulé 31 décembre 2014
Terrains	- $	- $	- $	- $
Édifice				
De base	1 388	4 426	-	5 814
Composants mécaniques et électriques	569	1 811	-	2 380
Expositions	-	469	-	469
Matériel informatique et logiciels	1 684	1 363	-	3 047
Améliorations de l'édifice	-	70	-	70
Mobilier et matériel	188	91	-	279
Développement du site Web	57	38	-	95
Développement des programmes d'entreprise	-	32	-	32
Améliorations locatives	563	-	563	-
Films	-	19	-	19
Total partiel – Immobilisations en service	4 449	8 319	563	12 205
Immobilisations en construction	-	-		-
	4 449 $	8 319 $	563 $	12 205 $

	Valeur comptable nette 31 mars 2014	Valeur comptable nette 31 décembre 2014
Terrains	4 979 $	4 979 $
Édifice		
De base	233 283	232 156
Composants mécaniques et électriques	47 490	46 273
Expositions	-	47 082
Matériel informatique et logiciels	3 997	3 353
Améliorations de l'édifice	-	4 589
Mobilier et matériel	911	1 310
Développement du site Web	57	798
Développement des programmes d'entreprise	-	776
Améliorations locatives	-	-
Films	61	78
Total partiel – immobilisations en service	290 721	341 394
Immobilisations en construction	38 051	164
	328 772 $	341 558 $

Le 15 avril 2009, la Société a acquis pour le projet du Musée des terrains de la Ville de Winnipeg et de The Forks Renewal Corporation. La propriété de ces terrains retournera à la Ville de Winnipeg et à The Forks Renewal Corporation si les terrains ne sont plus utilisés aux fins du Musée ou pour toute autre fin approuvée par ses propriétaires antérieurs. La direction de la Société estime que la parcelle riveraine du Musée devrait être évaluée à 4,9 millions de dollars plus les frais juridiques connexes selon les renseignements fournis par une évaluation du marché indépendante.

La charge d'amortissement pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 décembre 2014 est de 3,3 millions et 8,3 millions de dollars, respectivement. (Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 décembre 2013 – 258 000 $ et 604 000 $, respectivement.)

Les actifs en construction représentent les coûts engagés pour la conception et la construction du projet d'immobilisations et se composent des coûts suivants engagés à ce jour :

	31 décembre 2014	31 mars 2014
Conception et construction de l'édifice	158 $	726 $
Conception, construction et aménagement des expositions	6	36 529
Développement du site Web (Version 3)	-	371
Système de gestion des contenus de l'entreprise	-	425
	164 $	38 051 $

7. Apports reportés et produits reportés

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Société sont comme suit :

	31 décembre 2014	31 mars 2014
Apports reportés affectés à l'achat d'immobilisations	(1 181) $	2 117 $
Produits reportés – biens et services	22	-
Solde à la fin de la période	(1 159) $	2 117 $

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de la période ont été comme suit :

Neuf mois terminés le	31 décembre 2014	
Solde au début de la période	2 117	$
Ajouter :		
Crédits du gouvernement du Canada [1]	-	
Apports provenant de sources non gouvernementales et d'autres instances gouvernementales	17 000	
Produit financier reporté	95	
Produits reportés pour la prestation de biens et services	24	
	17 119	
Déduire :		
Montants virés aux apports reportés afférents aux immobilisations	(18 202)	
Montants comptabilisés en produits	(2 191)	
Produits reportés pour la prestation de biens et services – comptabilisés	(2)	
	(20 395)	
Solde à la fin de la période	(1 159)	$

[1] En juin 2012, le gouvernement du Canada a approuvé l'utilisation de 35 millions de dollars de crédits prévus pour les dépenses d'exploitation et en immobilisations des exercices ultérieurs, dont 25 millions ont été autorisés pour 2012-2013 et 10 millions pour 2013-2014. Le Musée envisage de réduire le niveau de ses crédits sur six exercices à compter de 2018-2019.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les variations des apports reportés afférents aux immobilisations sont comme suit :

Neuf mois terminés le	31 décembre 2014	
Solde au début de la période	323 793	$
Montants virés des apports reportés	18 202	
Apports publics :		
Autre aide du gouvernement du Canada	1 504	
Apports non gouvernementaux :		
Apports en capital en nature des Amis du MCDP et autres parties	1 243	
Apports en capital en nature de la Ville de Winnipeg	156	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en service	(8 319)	
Solde à la fin de la période	336 579	$

9. Crédits parlementaires

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Montant du budget principal des dépenses pour les dépenses de fonctionnement et en immobilisations	5 150 $	6 200 $	16 525 $	17 000 $
Remboursement de charges liées au personnel	(216)	-	(60)	134
Total des crédits parlementaires approuvés au cours de la période	4 934	6 200	16 465	17 134
Déduire les crédits parlementaires de l'exercice considéré non comptabilisés comme produits :				
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	(757)	(379)	(1 504)	(1 036)
Apports pour l'exploitation reçus d'avance	-	(400)	-	(2 200)
Affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 000)	-	(1 000)
Ajouter les crédits parlementaires de l'exercice antérieur comptabilisés comme produits dans la période considérée :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations en service	1 928	258	5 200	604
Montants affectés utilisés dans la période considérée pour des éléments passés en charges aux fins comptables	559	336	1 479	748
	6 664 $	5 015 $	21 640 $	14 250 $

210. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations se compose des terrains donnés par la Ville de Winnipeg et The Forks Renewal Corporation comme suit :

	31 décembre 2014	31 mars 2014
Immobilisations	341 558 $	328 772 $
Moins les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations	(336 579)	(323 793)
	4 979 $	4 979 $

11. Répartition des charges

Les charges relatives aux communications de l'entreprise, aux services de soutien général et aux technologies d'information de l'ordre de 2,9 millions de dollars (2013 – 0,7 million) ont été réparties comme suit :

Neuf mois terminés le 31 décembre	2014	2013
Contenu et programmation du Musée	1 644 $	361 $
Édifice permanent et installations temporaires	252	-
Administration et gestion d'entreprise	1 033	361
	2 929 $	722 $

12. Obligations contractuelles

En plus des engagements au 31 mars 2014, la Société a conclu des contrats à long terme supplémentaires d'une valeur de 4,7 millions de dollars pour l'entretien du matériel audiovisuel des expositions, les services de sécurité et l'installation de pompes contre les inondations, dont 1,4 million exigera des paiements à moins d'un an

13. Passifs éventuels

Un sous-traitant a déposé une réclamation concernant la construction de l'édifice de base contre le directeur des travaux pour un montant plus élevé que celui comptabilisé dans les états financiers. Une estimation raisonnable pour tout passif supplémentaire ne peut être établie à l'heure actuelle.

14. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de respecter la présentation adoptée au cours de la période considérée.

Tableau 1 – Tableau des produits

Produits d'exploitation

Neuf mois terminés le 31 décembre	2014	2013
Droit d'entrée et programmes		
Droit d'entrée générale	430 $	- $
Abonnements	108	-
Programmation publique	18	
Ventes de la boutique	262	-
Location des installations	221	-
Restaurant et services de traiteur	111	-
Total	1 150 $	- $

Comme le Musée a ouvert ses portes le 20 septembre 2014, il n'y a donc pas de produits d'exploitation comparatifs.

Apports

Neuf mois terminés le 31 décembre	2014	2013
Produit lié à l'amortissement des apports reportés provenant d'autres apporteurs	3 119 $	- $
Montants affectés provenant d'autres apporteurs utilisés dans la période considérée pour des éléments passés en charges aux fins comptables	712	-
Total	3 831 $	- $

Comme l'amortissement des apports reportés provenant d'autres apporteurs a commencé lorsque l'édifice de base a été mis en service en janvier 2014 et que les expositions et les aires publiques ont été entièrement ouvertes au public en novembre 2014, il n'y a donc pas d'apports comparatifs.

Produits divers

Neuf mois terminés le 31 décembre	2014	2013
Apports en nature et dons d'artéfacts	31 $	16 $
Produit d'intérêts	74	77
Divers	9	(4)
Total	114 $	89 $

Tableau 2 – Tableau des charges

Neuf mois terminés le 31 décembre	2014	2013
Frais de personnel	8 599 $	6 407 $
Amortissement des immobilisations	8 319	605
Installations	2 043	1 488
Services professionnels et spéciaux	1 915	1 779
Activités de liaison communautaire	1 276	-
Conception du contenu des expositions	1 122	519
Fournitures de bureau et administration	1 021	1 057
Événement et diffusion de l'ouverture inaugurale	613	-
Impôts fonciers [1]	600	575
Matériel informatique et mobilier	534	213
Marketing et promotion	363	71
Déplacements	139	278
Coût des biens vendus	137	13
Total des charges	26 681 $	13 005 $

[1] À titre de société d'État, le Musée est visé par la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts* qui régit le paiement des impôts fonciers. Une provision pour les impôts fonciers a été comptabilisée en fonction des montants versés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au nom du Musée. Le montant définitif de l'évaluation est actuellement en négociation entre la Ville de Winnipeg et TPSGC. Lorsqu'il aura été convenu, le montant pourrait donner lieu à un montant d'impôts fonciers différent de celui comptabilisé ci-dessus